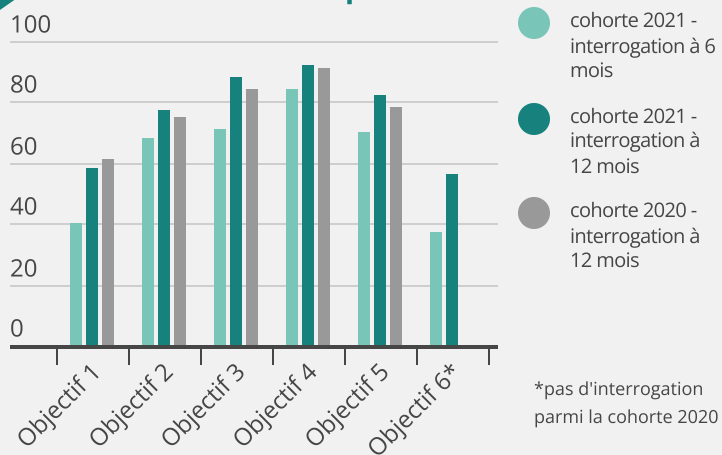


LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES ANCIENS STAGIAIRES 12 MOIS APRÈS LA FORMATION

Cohorte 2021

Taux d'accès à l'emploi



Le taux d'accès à l'emploi dans les douze mois¹ a progressé pour tous les objectifs de formation entre les deux interrogations, particulièrement pour les objectifs 1 et 6, dont le but n'est pas d'occuper un emploi immédiatement après la formation.

L'accès à l'emploi est un peu plus élevé parmi la cohorte 2021 comparativement à la cohorte 2020 pour la plupart des objectifs, excepté l'objectif 1 dont les anciens stagiaires sont davantage de retour en formation.

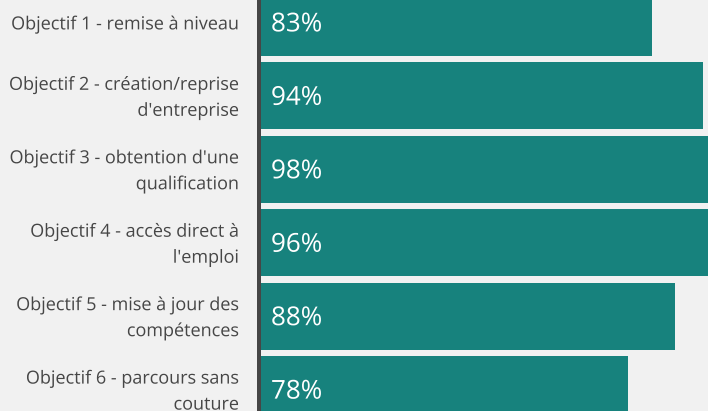
¹ Part des anciens stagiaires ayant connu une situation d'emploi d'au moins un mois dans les douze mois depuis la formation, ou occupant un emploi à douze mois.

Les parcours réussis² représentent en moyenne 9 cas sur 10 parmi les anciens stagiaires de la cohorte 2021 interrogée à douze mois, quand ils représentaient à peine 8 anciens stagiaires sur 10 lors de l'interrogation à six mois.

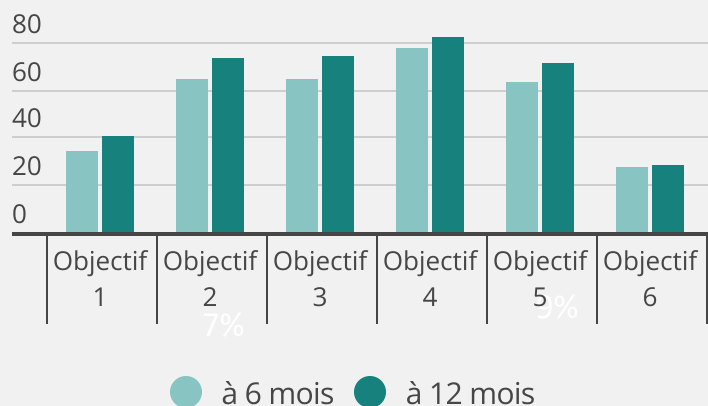
En comparaison avec la cohorte 2020, les taux de parcours réussis des objectifs 2, 4 et 5 sont relativement stables, tandis que ceux des objectifs 1 et 3 ont progressé. C'est particulièrement le cas de l'objectif 1, en raison de l'intégration du dispositif PREPA PARCOURS AIDE SOIGNANT parmi la cohorte 2021.

² Ensemble des anciens stagiaires ayant connu une situation d'emploi d'au moins un mois dans les mois, occupant un emploi à douze mois, étant en cours de création ou reprise d'entreprise ou de nouveau en formation.

Taux de parcours réussi



Taux d'insertion



Le taux d'insertion en emploi³ progresse entre l'interrogation à six mois et celle à douze mois pour tous les objectifs, excepté pour l'objectif 6. Rappelons que les objectifs 1 et 6 n'ont pas pour but d'accéder à l'emploi dès la sortie de formation.

L'insertion en emploi est plus élevée pour la cohorte 2021 que pour la cohorte 2020 pour les objectifs 3, 4 et 5. Seule l'insertion des anciens stagiaires des objectifs 1 et 2 est stable comparativement à la précédente cohorte.

³ Part des anciens stagiaires occupant un emploi à douze mois.